



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

### NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 8 décembre 2025, s'est réuni le mardi 16 décembre 2025 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE, sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Lévanna CALATAYUD, Cédric CAMPAGNO, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mékia NOURA ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOYEN (prend part aux délibérations N°169 à 222)

ARRIVE EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Jean-Paul CAMERANO  
Madame Magali CONESA

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Madame Laurence COSTE  
Monsieur Alexandre GAIFFE  
Madame Myriam LAZREUG  
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Monsieur Nicolas DOYEN à Monsieur le Maire

Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE

Monsieur Jean-Paul CAMERANO à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2025.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

/

**2025 - 169      RAPPORTS D'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS  
DE COOPERATION INTERCOMMUNALE  
EXERCICE 2024**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **PRENDRE ACTE** de la présentation des rapports annuels.
- 

**Prendre acte.**

**2025 – 170      DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS  
COMPTES RENDUS ANNUELS D'ACTIVITE DES SERVICES DELEGUES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **PRENDRE ACTE** des rapports suivants :
    - La délégation du service public de distribution publique du gaz – GrDF
    - La délégation de service public d'enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules – A.A.06
    - La délégation de service public du Golf de Châteauneuf de Grasse
    - La délégation de service public d'exploitation des parcs de stationnement - Vinci Park (INDIGO)
      - ✓ La Foux,
      - ✓ Honoré Cresp,
      - ✓ Hôtel de Ville – Cathédrale.
    - La gestion et l'exploitation des parkings Notre-Dame-des-Fleurs/Martelly, La Roque, Roubaud et Chiris – Régie des parkings grassois.
- 

**Prendre acte.**

**2025 - 171      RECUEIL DES TARIFS 2026  
POLITIQUE TARIFAIRE DE LA VILLE DE GRASSE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'ensemble des tarifs contenus dans le recueil ;
  - **NOTIFIER** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 172 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

**APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2024**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2024 de la SPL Pays de Grasse Développement, en annexe de la présente délibération.
- 

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

**Unanimité.**

**2025 - 173 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT - RENOUVELLEMENT URBAIN**

**CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE EXERCICE 2024**

**APPROBATION DE L'AVENANT N° 31**

**VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUIPEMENT COMMUNALE 2026**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le compte rendu financier de la concession d'aménagement du Centre Historique au 31 décembre 2024 présenté à la Ville, ainsi que le bilan actualisé pour un montant global de 88, 227 millions d'euros TTC ;
  - **APPROUVER** la participation communale affectée à l'équilibre global de la concession à hauteur de 8, 354 millions d'euros ;
  - **APPROUVER** la participation communale affectée au programme Martelly à hauteur de 10, 887 millions d'euros et procéder au versement d'une subvention communale dans le courant de l'exercice 2026 de 1 500 000 euros ;
  - **APPROUVER** l'avenant n° 31 à la concession d'aménagement du Centre Historique tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à la présente délibération.
- 

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

**Unanimité.**

**2025 - 174      SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT - RENOUVELLEMENT URBAIN  
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE  
RENOUVELLEMENT URBAIN  
APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE EXERCICE 2024  
APPROBATION DE L'AVENANT N° 4  
VERSEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le compte rendu financier au 31/12/2024 présenté à la ville, comportant le bilan d'un montant de 15 380 923 € HT, le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'état des réalisations en recettes et dépenses, ainsi qu'une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé ;
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre totale de 4.539.641€ HT et procéder au versement de la participation communale 2026 de 620.000 € au titre des opérations ANRU en investissement, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par la SPL Pays de Grasse Développement et procéder à son versement sur présentation des factures correspondantes ;
- **APPROUVER** l'avenant n°4 tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ;
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2026.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à la présente délibération.

---

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

**Unanimité.**

**2025 - 175      RENOUVELLEMENT URBAIN  
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE  
CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE  
ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LA SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de convention d'avance temporaire de trésorerie ci-joint sur l'année 2026 ;
- **DIRE** que les crédits seront inscrits au chapitre 27 en dépenses et en recettes (compte 2745) pour un montant de 3 000 000 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention d'avance de trésorerie avec la SPL Pays de Grasse Développement ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

**Unanimité.**

**2025 - 176      BUDGET PRINCIPAL 2025  
MAINTIEN GARANTIE D'EMPRUNT  
SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **ACCORDER** le maintien de la garantie à hauteur de 80 % de l'emprunt n° 00602346804 au profit de la SPL Pays de Grasse Développement pour une durée maximale d'un trimestre.
- 

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

**Unanimité.**

**2025 - 177      AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SEM PAYS DE GRASSE DYNAMIQUES  
SOUSCRIPTION PAR LA VILLE DE GRASSE  
ET APPROBATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet d'augmentation du capital en numéraire de la SEM Pays de Grasse Dynamiques, d'un montant global de 3 131 400 € par émission de 31 314 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 € avec maintien du droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires existants ;
  - **DECIDER** que la Ville de Grasse souscrit à cette augmentation de capital à hauteur de 1 127 500 € correspondant à 11 275 actions nouvelles de 100 € chacune, libérées en numéraire. Cette souscription portera ainsi la participation de la Ville de 651 000 € à 1 127 500 € soit 36,01 % du capital social ;
  - **AUTORISER** le versement avant le 31 mars 2026 de 338 250 € correspondant à 30 % de la souscription après réception du bordereau de souscription, le solde étant appelé ultérieurement par le Conseil d'Administration de la SEM, conformément aux modalités prévues par les statuts ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le bordereau de souscription d'actions ;
  - **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025 et seront inscrits en restes à réaliser si le versement des 338 250 € intervient après la clôture de l'exercice 2025, la date butoir étant fixée en tout état de cause au 31 mars 2026 ;
  - **APPROUVER** les modifications statutaires par la suppression de l'article 6 des statuts de la SEM et la modification de l'article 7 qui deviendra le nouvel article 6 ainsi rédigé « le capital social est fixé à la somme de quatre millions neuf cent trente-neuf mille euros quatre cents euros (4 939 400 €), divisée en 49 394 actions de 100 € chacune, dont plus de 50 % et au maximum 85 % doivent appartenir aux collectivités territoriales », le reste de l'article restant inchangé ;
  - **DESIGNER** Monsieur le Maire pour représenter la ville de Grasse lors de l'assemblée extraordinaire de la SEM Pays de Grasse Dynamiques ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à désigner un représentant en cas d'empêchement ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à voter en faveur des résolutions concrétisant l'augmentation du capital et les modifications statutaires ainsi que signer tous actes et documents nécessaires à la réalisation de cette opération, le représentant de la ville de Grasse étant doté de tous pouvoirs à cet effet ;
  - **DOTER** Monsieur le Maire de tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution de la présente délibération, qui sera notifiée à la SEM Pays de Grasse Dynamiques.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 178      CASINO DE JEUX  
PROLONGATION DE LA DUREE DE LA CONCESSION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la prolongation de la concession du casino de Grasse dénommé INFINITI CASINO GRASSE ainsi que de la convention d'occupation du casino pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 30 juin 2028 ;
- **AUTORISER** le concessionnaire à solliciter auprès du ministère de l'intérieur l'autorisation des jeux pour la durée restant à courir de la concession ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à notifier cette décision à l'exploitant ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment l'avenant.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL.

**2025 - 179      PARCS DE STATIONNEMENT DU COURS HONORE CRESP, LA FOUX  
ET HOTEL DE VILLE-CATHEDRALE  
CHANGEMENT DU MODE DE GESTION  
TRANSFERT A LA REGIE MUNICIPALE GRASSE PARKING**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer que les parcs de stationnement soient gérés par la régie municipale Grasse Parking.

---

**Unanimité.**

**2025 - 180      PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DE SANTE  
DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **DECIDER** de participer dans le cadre de la procédure dite de labellisation à la complémentaire santé des agents stagiaires et titulaires de la Ville, en position d'activité ou détachés auprès de celle-ci, travaillant à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité sous réserve d'une ancienneté de six mois de services continus l'année précédant le versement et d'une durée de contrat minimale de six mois l'année du versement ;
- **FIXER** le montant mensuel de la participation à la complémentaire santé comme suit :

Composition familiale	Montant mensuel
1 personne	15 €
2 personnes	24 €
3 personnes et plus	38 €

- **ADOPTER** l'ensemble des dispositions précisées par la présente délibération ;
  - **FIXER** la date d'effet de la présente décision au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
  - **INSCRIRE** les crédits suffisants au budget 2026 et suivants.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 181      PLAN DE FORMATION 2026-2027-2028  
APPROBATION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les modalités du plan de formation de la Commune pour les années 2026-2027-2028 tel qu'annexé à la présente délibération ;
  - **ADOPTER** l'ensemble des dispositions précisées dans la présente délibération ;
  - **INSCRIRE** les crédits suffisants au budget 2026 et suivants.
- 

**Unanimité.**



**2025 - 182      MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE TERRITORIAL  
DE LA DIRECTION ETUDES ET GRANDS PROJETS DE LA VILLE DE GRASSE  
A LA SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes de la Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Direction Etudes et Grands Projets de la ville de Grasse au profit de la Société Publique Locale Pays de Grasse Développement ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ces derniers ne dénatureraient pas la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 183      CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les suppressions et créations de postes ;
  - **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2025 et suivants.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 184      COMMANDE PUBLIQUE  
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES  
DURANT LA PERIODE DE SEPTEMBRE A NOVEMBRE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises au cours de la période de septembre à novembre 2025 par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation relative aux marchés publics.
- 

**Prendre acte.**

**2025 - 185      SERVITUDE DE TREFONDS POUR TIRANTS D'ANCRAGE  
AU PROFIT DU CHEMIN DES AUBEPINES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **DOPTER** le principe de ces servitudes de tréfonds à titre gratuit, ayant pour fonds servants les emprises géométriques situées sur les parcelles cadastrées section HL n° 146 et 477 au bénéfice du chemin des Aubépines (VC n° 39), étant entendu que les frais de l'établissement de celles-ci seront pris en charge par la Commune ;
- **APPROUVER** la constitution à titre gratuit d'une servitude de tréfonds d'une surface de 63 m<sup>2</sup> sur le fonds servant, constituée de la parcelle cadastrée Section HL n° 146, propriété de Monsieur Pierre GOUVERNEL, au bénéfice du fonds dominant constitué par le chemin des Aubépines, Voirie Communale n° 39 ;
- **APPROUVER** la constitution à titre gratuit d'une servitude de tréfonds d'une surface de 1 m<sup>2</sup> sur le fonds servant, constituée de la parcelle cadastrée Section HL n° 477, dont Madame Coralie HUGUES est nue-propriétaire et Madame Paule BOYER est usufruitière, au bénéfice du fonds dominant constitué par le chemin des Aubépines, Voirie Communale n° 39 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment, les actes authentiques appelés à constater ces servitudes de tréfonds.

---

**Unanimité.**

**2025 - 186      ILOT ROUSTAN  
BIEN VACANT ET SANS MAITRE  
INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **PRENDRE ACTE** de la situation de bien sans maître du lot n° 2 de la copropriété cadastrée section BH n° 161, sise au 13 rue de la Poissonnerie à Grasse ;
- **DECIDER** d'incorporer ledit bien dans le domaine privé de la Commune ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette procédure et notamment, la prise d'un arrêté par Monsieur le Maire constatant l'incorporation de ce bien dans le patrimoine communal et de procéder à sa publication au service de la publicité foncière aux fins d'opposabilité aux tiers.

---

**Unanimité.**

**2025 - 187 PROPRIETE NON BATIE CADASTREE SECTION DP N° 80  
SITUEE AVENUE LOUIS CAUVIN  
APPROBATION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le dossier destiné à être soumis à l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et à l'enquête parcellaire conjointe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de Monsieur le Préfet l'ouverture concomitante de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et de l'enquête parcellaire conjointe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, à l'issue des enquêtes, la déclaration d'utilité publique de l'opération projetée ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de Monsieur le Préfet la prise de l'arrêté de cessibilité de la parcelle à la réalisation du projet ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à mener à bien si nécessaire la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'instruction administrative et technique de l'opération, ainsi qu'à intervenir le cas échéant à la signature de toutes les pièces s'y rapportant ;
- **DIRE** que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la commune, qui présente les disponibilités nécessaires.

---

**Unanimité.**

**2025 - 188 AMENAGEMENT  
PROJET DE RESTRUCTURATION DU QUARTIER DES FLEURS DE GRASSE  
BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **ACTER** le bilan de concertation publique du projet de restructuration des Fleurs de Grasse, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL.

**2025 - 189      RENOUELEMENT URBAIN  
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES SUR LE BOULEVARD VICTOR HUGO  
SUBVENTION RENOVATION FRESQUES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la création de la nouvelle subvention « Fresques », pour un montant maximal de 8.000 € par fresque ; les modalités de calcul et de versement de cette subvention dans les conditions ci-avant rapportées.
  - **APPROUVER** la mission complémentaire confiée à la SPL Pays de Grasse Développement pour la durée de l'opération, pour un montant de 1.000 € HT par restauration de fresque.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 190      RENOUELEMENT URBAIN  
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES  
SUR LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE  
SUBVENTION RENOVATION FRESQUES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la création de la nouvelle subvention « Fresques », pour un montant maximal de 8 000 € par fresque, avec les modalités de calcul et de versement de cette subvention dans les conditions ci-avant rapportées ;
  - **APPROUVER** la mission complémentaire confiée à la SPL Pays de Grasse Développement pour la durée de l'opération, pour un montant de 1 000 € HT par restauration de fresque.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 191      RENOUELEMENT URBAIN  
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES  
SUR LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE  
MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX D'OFFICE / PROTOCOLE D'ACCORD  
MISSION CONFIEE A LA SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la mission annuelle d'accompagnement au Protocole d'Accord confiée à la SPL Pays de Grasse Développement pour la durée de l'opération ;
  - **DIRE** que ces sommes seront inscrites aux budgets de la ville correspondants.
- 

Unanimité.

**2025 - 192      RENOUELEMENT URBAIN  
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES, PORTES,  
DEVANTURES COMMERCIALES ET VOLETS SUR LE SECTEUR SAUVEGARDE  
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessous, sur présentation des factures après contrôle par les services de la ville :
  - Façades 2 rue Amiral de Grasse - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Laurent GABERT  
Bénéficiaire : copropriété du 2 rue Amiral de Grasse  
**Subvention totale façades : 54 116 €**
  - Porte 2 rue Amiral de Grasse - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Laurent GABERT  
Bénéficiaire : copropriété du 2 rue Amiral de Grasse  
**Subvention totale porte : 700 €**
  - Façades 4 rue des 4 Coins - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 4 rue des 4 Coins  
**Subvention totale façades : 19 642 €**
  - Façades 5 impasse de la Poissonnerie - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 5 impasse de la Poissonnerie  
**Subvention totale façades : 25 671 €**
  - Façade 5 place de la Poissonnerie - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 5 place de la Poissonnerie  
**Subvention exceptionnelle façade : 4 356 €**
  - Façades 6 rue Dominique Conte - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 6 rue Dominique Conte  
**Subvention totale façades : 17 301 €**
  - Façade 6 rue Gazan - 06130 GRASSE**

Demandeur : REGENCE IMMOBILIER  
Bénéficiaire : copropriété du 6 rue Gazan  
Montant total des travaux : 28 330 €  
**Subvention totale façade : 7 063 €**  
**Façade 7 place aux Aires - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 10 rue Peyreguis  
**Subvention totale façade : 9 474 €**  
**Façades 8 place de la Poissonnerie - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 8 place de la Poissonnerie  
**Subvention totale façades : 39 534 €**  
**Façade 15 rue de l'Oratoire - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 15 rue de l'Oratoire  
**Subvention totale façade : 10 168 €**  
**Façade 23 rue Marcel Journet - 06130 GRASSE**  
Demandeur : Cabinet ROULLAND  
Bénéficiaire : copropriété du 23 rue Marcel Journet  
**Subvention totale façades : 4 803 €**  
**Volets 31-33 rue Marcel Journet - 06130 GRASSE**  
Demandeur et Bénéficiaire : HABITAT06  
**Subvention totale volets : 16 209 €**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.
- 

Monsieur Jean-François LAPORTE quitte la salle et ne prend pas part au vote.

**Unanimité.**

**2025 - 193      PHYT'AROM GRASSE 22<sup>ème</sup> CONGRES INTERNATIONAL  
D'AROMATHERAPIE ET PHYTOTHERAPIE APPLIQUEES  
ACTUALISATION DE LA TARIFICATION EN VIGUEUR**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Aline BOURDAIRE**

---

Extrait de la délibération

- **ADOPTER** l'actualisation tarifaire des frais d'inscription au congrès proposée en annexe ;
- **MODIFIER** les tarifs de location des stands précédemment délibérés (conseil municipal du 5 décembre 2023) :
  - Location d'un espace stand avec accès aux conférences et aux actes pour une personne : 600 € TTC (1 table, 2 chaises, 1 grille caddie, 1 branchement électrique, 2 badges exposants dont 1 accès conférences)  
*Les repas (déjeuner et cocktail dînatoire) sont en sus.*
- **MAINTENIR** les dispositions précédemment adoptées (conseil municipal du 5 décembre 2023).

Il convient de prévoir un certain nombre de gratuités ; certains partenaires collaborant étroitement à l'organisation de ce congrès (communication, prêt de visuels ou de matériel, conférenciers, comité scientifique et comité de pilotage) pourront bénéficier d'un droit d'accès gratuit aux conférences et/ou d'une gratuité de stand.

Les frais d'inscription au congrès et ceux de location de stand ne sont pas remboursables en cas d'annulation (sauf cas de force majeure de type décès d'un proche, hospitalisation du participant, crise sanitaire...).

Ces tarifs et dispositions sont en vigueur jusqu'à une prochaine délibération modificative.

---

**Unanimité.**

**2025 - 194      BUDGET PRINCIPAL  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 4**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 4 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2025 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **ACTER** la réduction du montant de la subvention versée au Centre Communal d'action Sociale pour le budget 2025 de **3 500 000 € à 3 000 000 €** ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 6 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2 voix).

**2025 - 195      BUDGET PRINCIPAL  
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **DECIDER** de la constitution d'une provision budgétaire pour créances douteuses pour l'année 2025 d'un montant de 12 054,84 €, par voie de mandatement au compte 6817 et de titre de recette au compte 4912 sur le budget principal de la collectivité ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

---

Unanimité.

**2025 - 196      BUDGET PRINCIPAL  
REPRISE D'UNE PROVISION POUR RISQUES  
AU TITRE DES EMPRUNTS COMPLEXES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **ADOPTER** la reprise d'une provision pour risques sur emprunts à hauteur de **365 289,44 euros** :  
- crédit du compte 7865 « reprises sur provisions pour risques et charges financiers » chapitre 042 par le débit du compte 1522 « provisions pour risques et charges sur emprunt » chapitre 040

---

Unanimité.

**2025 - 197      BUDGET PRINCIPAL  
REPRISE DES PROVISIONS CONSTITUEES  
POUR RISQUE D'IRRECOUVRABILITE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** la reprise des provisions constituées par délibération n° 2023-54 pour un montant total de 140 075,78 € ;
- **CHARGER** les services municipaux d'émettre un titre d'ordre budgétaire au compte 7815 pour constater la reprise et d'émettre un mandat d'ordre budgétaire sur le compte 15182 pour solder cette provision ;
- **TRANSMETTRE** cette délibération à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

Unanimité.

**2025 - 198      BUDGET PRINCIPAL  
ACTUALISATION DES COMPTES AMORTISSABLES  
SELON LA NOMENCLATURE M57**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'actualisation de la délibération n° 2024-62 du 2 avril 2024, suite à la mise à jour des comptes amortissables introduits par la nomenclature comptable M57 en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

Unanimité.

**2025 - 199      BUDGET PRINCIPAL  
AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
  - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
    - Crédits ouverts au budget 2025 « hors restes à réaliser » : 481 603,00 €
    - Limite des 25 % = 481 603,00 € \* 25 % soit 120 400,75 €
    - Autorisation demandée : **120 400,00 € sur le compte 2031**  
*L'enveloppe sera consacrée notamment à des études d'aménagement à intervenir au premier trimestre 2026.*
  - **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées »**
    - Crédits ouverts au budget 2025 « hors restes à réaliser » : 2 529 000,00 €
    - Limite des 25 % = 2 529 000,00 € \* 25 % = 632 250,00 €



- Autorisation demandée : **632 250,00 € sur le compte 20422**  
*Ces crédits seront dédiés aux subventions aux particuliers dans le secteur sauvegardé pour les opérations achevées sur le premier trimestre 2026.*
  
- **Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »**
  - Crédits ouverts au budget 2025 « hors restes à réaliser » : 871 477,00 €
  - Limite des 25 % : 871 477,00 € \* 25 % = 217 869,25 €
  - Autorisation demandée : **217 869,00 € sur le compte 2188**  
*Enveloppe dédiée à l'acquisition de divers équipements sur le premier trimestre 2026.*
  
- **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
  - Crédits ouverts au budget 2025 « hors restes à réaliser » : 12 258 000,00 €
  - Limite des 25 % : 12 258 000,00 € \* 25 % = 3 064 500,00 €
  - Autorisation demandée : **3 064 500,00 € sur le compte 2313**  
*Les travaux concernés seront ceux liés aux opérations de gros entretien des bâtiments, des voiries et réseaux réalisées sur le premier trimestre 2026.*

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 4 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL.

**2025 - 200      BUDGET ANNEXE  
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 2 du budget annexe du service public industriel et commercial du crématorium, au niveau du chapitre, pour la section d'investissement de l'exercice 2025 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

**Unanimité.**

**2025 - 201      BUDGET ANNEXE  
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT  
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
  - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
    - Crédits ouverts au budget 2025 « hors restes à réaliser » : 40 000,00 €
    - Limite des 25 % = 40 000,00 € \* 25 % soit 10 000,00 €
    - Autorisation demandée : **10 000,00 € sur le compte 2031**  
*L'enveloppe sera consacrée notamment à des études d'aménagement à intervenir au premier trimestre 2026.*
  
  - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
    - Crédits ouverts au budget 2025 « hors restes à réaliser » : 3 402 000,00 €
    - Limite des 25 % : 3 402 000,00 € \* 25 % = 850 500,00 €
    - Autorisation demandée : **850 500,00 € sur le compte 2313**  
*Les travaux concernés seront ceux liés à la construction du crématorium sur le premier trimestre 2026.*

---

**Unanimité.**

**2025 - 202      RESTAURATION DU PALAIS EPISCOPAL  
ACCEPTATION D'UN DON MANUEL**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN**

---

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** le don manuel de la société ALL IN SPORT pour un montant de 10 000 euros ;
- **DIRE** que ce don sera affecté aux travaux de restauration du Palais Episcopal ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans cette affaire.

---

**Unanimité.**

**2025 - 203      SERVICE DES ARCHIVES COMMUNALES  
DON LOUIS GONDRAN - DON LOUIS PEYRON  
DON DE CACQUERAY - DÉPÔT CASIMIR**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accepter :
  - le don d'archives de Madame Estelle MÜLLER-GONDRAN et Monsieur François GONDRAN ;
  - le don de Monsieur de CACQUERAY ;
  - le don de Madame CLÉMENT, de Madame GRANDCHAMP et de Monsieur PEYRON ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accepter comme déposant du fonds Casimir Madame Diane CIDEY, fille de Monsieur CIDEY.

---

**Unanimité.**

**2025 - 204      CINEMA LE STUDIO  
DELIBERATION CADRE  
CONVENTIONS DE PARTENARIATS ASSOCIATIFS ET LABELLISATIONS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN**

---

Extrait de la délibération

- **DIRE** que le bon fonctionnement et l'accessibilité au plus grand nombre du cinéma Le Studio nécessitent la signature de chartes et conventionnements de labellisation et d'inscription à des dispositifs nationaux ainsi que des partenariats avec des associations locales ;
- **DIRE** que ces dispositifs et labels peuvent ouvrir droit à des subventions ou aides financières ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer chartes et conventions correspondantes, dont la charte de l'association « Ecrans du sud » dans le cadre du dispositif « lycéens au cinéma », annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accepter les dons, subventions et mécénats au profit du cinéma.

---

**Unanimité.**

**2025 - 205      DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES  
CONVENTION DE PARTENARIATS CULTURELS ENTRE LA CAPG ET LA COMMUNE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariats culturels, jointe en annexe, ainsi que tous documents relatifs à la bonne exécution de cette convention.

---

**Unanimité.**

**2025 - 206      MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
ENTRÉE DANS LES COLLECTIONS DES ACQUISITIONS POUR L'ANNEE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'entrée dans les collections, pour les inscrire à l'inventaire réglementaire du Musée d'Art et d'Histoire de Provence, des acquisitions mentionnées dans la présente délibération.

---

**Unanimité.**

**2025 - 207      MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE  
ENTREE DANS LES COLLECTIONS DES ACQUISITIONS POUR L'ANNEE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'entrée dans les collections, pour les inscrire à l'inventaire réglementaire du Musée International de la Parfumerie, des acquisitions mentionnées dans la présente délibération.

---

**Unanimité.**

**2025 - 208      RESEAUX ELECTRIQUES  
SERVITUDE DE PASSAGE POUR L'ALIMENTATION  
DU PROJET D'EXTENSION DE GRASSE CAMPUS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Nicole NUTINI**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Enedis à réaliser les travaux nécessaires au raccordement électrique ;
- **APPROUVER** les termes de la convention de servitudes se rapportant auxdites installations avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis, sur la parcelle cadastrée section BM 0181 sise sur la commune de Grasse, jointe en annexe à la présente ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes se rapportant auxdites installations avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis.

---

**Unanimité.**

**2025 - 209 RESEAUX ELECTRIQUES  
SERVITUDE DE PASSAGE POUR L'ALIMENTATION  
DU PROJET IMMOBILIER QUINTESSENCE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Nicole NUTINI**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Enedis à réaliser les travaux nécessaires au raccordement électrique ;
  - **APPROUVER** les termes de la convention de servitudes se rapportant auxdites installations avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis, sur la parcelle cadastrée section BL 0299 sise sur la commune de Grasse, jointe en annexe à la présente ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes se rapportant auxdites installations avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis.
- 

Unanimité.

**2025 - 210 BOURSE COMMUNALE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ATTRIBUTION DE HUIT BOURSES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **ADOPTER** les modalités d'attribution ci-dessus définies ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à attribuer les bourses d'enseignement supérieur ;
  - **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2026.
- 

Unanimité.

**2025 - 211 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE NICE  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE  
COUT D'UN ELEVE GRASSOIS CALCULE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Nice concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2025/2026 ;
  - **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
- 

Unanimité.

**2025 - 212      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE VALBONNE  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Valbonne concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour les années scolaires 2025/2026 et les trois suivantes ;
  - **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 213      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'Antibes Juan-les-Pins concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2025/2026 ;
  - **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 214      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA VILLE DE SERANON  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Séranon concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2025/2026 et les trois suivantes ;
  - **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 215 CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET  
COUT D'UN ELEVE GRASSOIS CALCULE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 216 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Cyril DAUPHOUD**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les subventions aux associations pour l'année 2025 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations concernées par la mise en œuvre de ces actions ;
- **AUTORISER** le versement des subventions mentionnées ci-dessous :

Imputation : Service Jeunesse.

Harpèges (accueil de loisirs périscolaire 3/6 ans)	8 400 €
- Planète Sciences Méditerranée (séjours 6/12 ans)	1 000 €

---

**Unanimité.**

**2025 - 217      CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE  
AVANCES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
POUR L'ANNEE 2026**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Cyril DAUPHOUD**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le principe d'acomptes de subventions aux associations pour l'année 2026 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations concernées par la mise en œuvre de ces actions ;
- **AUTORISER** le versement des acomptes mentionnés ci-dessous :

Imputation : Service Jeunesse.

- Harpèges	5 000 €
Lieu d'accueil parents / enfants	
- Harpèges	40 000 €
(accueil de loisirs périscolaire 3/6 ans, accueils de loisirs péri et extrascolaires 6/11 ans)	
- Planète Sciences Méditerranée	15 000 €
(accueil de loisirs 6/12 ans + séjours)	

---

**Unanimité.**

**2025 - 218      DEROGATION AU REPOS DOMINICAL  
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Marie-Madeleine GUALLINO**

---

Extrait de la délibération

- **DONNER UN AVIS FAVORABLE** à la suppression du repos dominical pour les 12 dimanches 2026 suivants :

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE : Les 2<sup>e</sup> dimanches des soldes d'hiver (défini à ce jour aux dimanches 11 et 18 janvier 2026), les 2<sup>e</sup> dimanches des soldes d'été (défini à ce jour au dimanche 28 juin et 5 juillet 2026), les dimanches 23 et 30 août 2026, le dimanche 6 septembre 2026, le dimanches 29 novembre 2026, les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2026

EQUIPEMENT DE LA MAISON : Le 1<sup>e</sup> dimanche des soldes d'hiver (défini à ce jour au dimanche 11 janvier 2026), Le 1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'été (défini à ce jour au dimanche 28 juin 2026), les dimanches 1, 8, 15, 22 et 29 novembre 2026, les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2026

JOUETS ET ENFANTS : Le 1<sup>e</sup> dimanche des soldes d'hiver (défini à ce jour au dimanche 11 janvier 2026), les dimanches 1, 8, 15, 22 et 29 novembre 2026, les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2026

ANIMALERIE : Dimanche 5 et 12 juillet 2026, dimanche 30 août 2026, les dimanches 22 et 29 novembre 2026, les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2026

MAGASINS POPULAIRES : le dimanche 6 septembre 2026, les dimanches 20 et 27 décembre 2026

---

**Unanimité.**



**2025 - 219      SERVICE BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUES  
CONVENTION AVEC LES APPRENTIS D'AUTEUIL**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat avec le centre de formation Apprentis d'Auteuil de Grasse ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative et/ou technique nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 220      RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026  
REMUNERATION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Mélanie ZARRILLO**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le mode de rémunération des agents recenseurs et de l'agent contrôleur.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 221      DROIT COMMUN  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE BUDGETAIRE 2026  
AVANCES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement d'avances sur subventions de fonctionnement à certaines associations ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

---

**Unanimité.**

**2025 - 222 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement des subventions exceptionnelles pour un montant de 5 000 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention ;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2025.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent : Monsieur le Maire

---

**Unanimité.**

**Monsieur Jean-Pierre BICAIL**

**2025 - 223 CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA VILLE DE GRASSE  
ET LE BAILLEUR COTE D'AZUR HABITAT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BICAIL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la convention de participation financière conclue avec le bailleur Côte d'Azur Habitat telle qu'annexée à la présente délibération ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous les documents afférents à sa mise en œuvre.
- 

**Unanimité.**

**2025 - 224 PLANIFICATION  
PROCEDURE DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N° 2  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
DEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS  
ET DES MODALITES DE LA CONCERTATION PUBLIQUE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 25 novembre 2025,

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **ORGANISER**, en application des articles L.103-3 et suivants et L.300-2 du Code de l'urbanisme, une concertation préalable ;
  - **APPROUVER** les objectifs et les modalités de concertation décrits précédemment ;
  - **DIRE** que la présente délibération sera affichée en Mairie jusqu'à la clôture de la concertation publique ;
  - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- 

**Unanimité.**

Grasse le 16 décembre 2025

Le Maire,



J. VIAUD

Jérôme VIAUD

La Secrétaire de séance,



Valérie COPIN,